

Sujet : [INTERNET] Consultation publique : Elevage avicole à Nieppe

De : Titouan GOSSELIN <titi.gosselin@orange.fr>

Date : 13/01/2020 14:46

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Objet : Consultation publique : Elevage avicole à Nieppe – Demande d'autorisation d'un élevage de poulets de chair de 88200 animaux-équivalents et d'un forage.

Monsieur,

Je souhaite exprimer mon mécontentement et surtout mon opposition à l'extension de l'élevage de Monsieur Debailleul.

Même si la loi le permet, il ne me semble pas normal d'entasser autant d'êtres vivants sur si peu de place. Je ne pense pas que ce genre de pratique peut donner des aliments de qualité.

La surface de cet élevage peut être utilisée autrement pour une pratique plus durable et respectueuse de la nature.

Nous devons préserver nos premières richesses : la nature et les liens naturels entre les espèces qui constituent la biodiversité... et pas l'argent.

Pour mon avenir, je n'ai pas envie d'une planète polluée par la démesure de l'homme.

S'il vous plaît, je vous demande de ne pas laisser ce projet aboutir.

Cordialement,

Titouan Gosselin-Speckens
Armentières